



**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS**

**DATE et HEURE : 16 SEPTEMBRE 2021, 18 h 30**

**LIEU : rencontre TEAMS**

**Ordre du jour**

1. Accueil et présences
2. Élection d'un(e) secrétaire pour la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mots de bienvenue
  - 4.1 De la présidence
  - 4.2 De la direction
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents 2020-2021
6. Explications sur la composition et les fonctions :
  - 6.1 Conseil d'établissement
  - 6.2 Comité de parents
  - 6.3 Organisme de participation des parents (OPP)
7. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents  
*(Révision des règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Secondaire André-Laurendeau)*
  - 7.1. Nomination d'un président d'élection
  - 7.2. Nomination d'un secrétaire d'élection
  - 7.3. Nomination de deux scrutateurs
  - 7.4. Élection des parents au conseil d'établissement *(4 membres du CÉ et 8 membres substitués au CÉ)*
  - 7.5. Élection des représentants au comité de parents *(1 représentant et 1 substitut)*
8. Formation d'un organisme de participation des parents : (OPP)
9. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer.

**Olivier Bourreau**, Président du conseil d'établissement

**Sylvain Caron**, Directeur de l'établissement

P.S. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'école

<https://andre-laurendeau.ecoles.csmv.qc.ca/>

sous l'onglet « [École / La démocratie scolaire québécoise](#) » pour accéder aux liens qui vous permettront de découvrir les fonctions et pouvoirs d'un conseil d'établissement